

Depuis une dizaine d'années le secteur associatif sportif connaît des évolutions majeures, dont un processus de professionnalisation global. Pour répondre à ces enjeux, les associations sportives majoritairement des structures de petites tailles, à forte dimension bénévole, sont incitées à se rapprocher entre elles en imaginant des démarches de mutualisation.

Le Dispositif Local d'Accompagnement fait le constat que démarches nécessite un accompagnement spécifique auprès des associations sportives. Dans cette perspective le DLA et le CDOS s'associent dans le Calvados pour accompagner les comités départementaux dans l'appropriation et le développement de leurs pratiques de mutualisation au sein de leur réseau **par la mise en place d'un accompagnement collectif.**

Un accompagnement collectif dans le cadre du DLA, consiste à rassembler plusieurs structures d'utilité sociales pour bénéficier ensemble de l'expertise d'un consultant spécialiste du domaine. Il s'agit à la fois d'apporter des réponses individualisées aux associations, au regard de leur projet, leur fonctionnement et leurs problématiques, tout en l'enrichissant des expériences des différents participants.

<p>OBJECTIFS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer le rôle « fédératif » des comités départementaux en les outillant pour accompagner la structuration de leur réseau dans un esprit de mutualisation. ▪ Optimiser la fonction du comité départemental au service de son réseau par la mise en place d'un fonctionnement partagé et adapté aux besoins.
<p>CONTENUS</p>	<p>Les domaines abordés :</p> <p>Les moyens à mutualiser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les ressources humaines : partager un emploi ; mettre en commun ses outils (fiches de poste...) ; échanger sur ses pratiques de recrutement ; assurer une veille juridique ; se former ; assurer l'intermédiation pour accueillir des services civiques ; former ses bénévoles ; remobiliser ses adhérents... - Les moyens matériels : partage de locaux ; commandes groupées de matériel ; centralisation de la gestion sociale ou de la comptabilité ; négociation collective de contrats avec des prestataires ; élaboration d'outils de communication partagés (ex un site au service de tous les clubs)... - Les moyens financiers : la question des politiques tarifaires de chacun ; échanges de pratiques sur les financements privés, le mécénat de compétences, le sponsoring ; demande de subvention commune pour un projet partagé ; veille... <p>Les modalités de mutualisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qui porte ? s'agit-il de mise à disposition du CD vers les clubs ? Un club peut-il assumer certaines fonctions ? comment conventionner ? comment organiser la mise à disposition ? qui est responsable ? comment décide-t-on collectivement ? quels moyens se donne-t-on pour assurer collectivement cette mutualisation : qui supporte ces fonctions support ?

L'approche :	<p>Chaque structure participante fait l'objet d'un diagnostic initial réalisé par le chargé de mission DLA.</p> <p>L'accompagnement collectif se déroule sur 2 journées non consécutives en groupe et une demie journée sur site en individuel. Il réunit 5-6 structures volontaires (salariés et bénévoles).</p> <p>Il est animé par un consultant spécialisé qui, à partir des diagnostics individuels des structures, propose de travailler collectivement pour trouver des réponses sur-mesure à des problématiques individuelles. Ces temps articulent : apport méthodologique et technique, échanges de pratiques et retours d'expériences, présentations de bonnes pratiques et d'outils ainsi que des études de cas.</p> <p><i>Un programme détaillé vous sera transmis ultérieurement, en amont de l'accompagnement.</i></p>
PUBLICS	<ul style="list-style-type: none"> - Les comités départementaux du Calvados - En priorité les dirigeant(e)s bénévoles et les salarié(e)s - La participation d'un binôme salarié(e)/administrateur est nécessaire

PHASES	INSCRIPTION juin-sept 2018	ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF Octobre 2018	ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL novembre 2018
DEMARCHES	Positionnement (préinscription) Réalisation des diagnostics individuels Confirmation d'inscription	participation aux deux journées de travail animées par le consultant à Caen.	Organisation de la venue du consultant dans la structure pour travailler en comité élargi sur une demi-journée
TARIF	<ul style="list-style-type: none"> - Gratuit, car pris en charge par les partenaires financiers du DLA. - Seuls les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participants. 		
CONTACT	<p>Inscription en ligne (cliquez sur le lien ci-dessous) :</p> <p style="text-align: center;">https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfK5s6-Dzc_Ag2TfNg_FE-HAwfGJoDQe-do3gKIE0vrEaHDBg/viewform</p> <p style="text-align: center;">Date limite de préinscription : lundi 2 juillet 2018</p> <p style="text-align: center; color: red;">Vous recevrez en retour la fiche diagnostic à compléter et renvoyer au DLA, afin de finaliser l'inscription de votre structure à cet accompagnement.</p> <p style="text-align: center; color: red;">Attention ! Le nombre de places pour cet accompagnement collectif est limité.</p> <p style="text-align: center;">Pour toute autre information, contactez le 02.31.06.11.00 ou dla14@laliguenormandie.org</p>		